

Etudiants extra-communautaires : Liste des pièces à fournir en fonction de votre situation, pour attester de votre situation de non assujetti ou d'exonéré des droits différenciés

Depuis la rentrée universitaire 2019, les étudiants extra-communautaires sont assujettis aux droits différenciés conformément à l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription sauf exception.

Si vous êtes dans l'une des situations fixées aux articles 3 à 6 et 20 de l'arrêté, vous n'y êtes pas assujettis et vous paierez les droits d'inscription nationaux.

Le tableau ci-dessous liste les différentes conditions d'exonération et de non-assujettissement aux droits différenciés ainsi que les justificatifs obligatoires à présenter lors de votre inscription pour permettre à l'université de vérifier votre situation.

Si votre situation ne correspond à aucune de celles listées dans le tableau ci-dessous, vous n'avez aucun justificatif à fournir : vous êtes assujetti aux droits différenciés.

Votre situation	Pièces justificatives à fournir
<p>Vous vous inscrivez en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Licence 3^{ème} année ➤ Master 1^{er} et 2^{ème} année ➤ Cycle d'ingénieur (Année 3, 4 ou 5) ➤ Doctorat, troisième cycle de santé (hors cycle court), HDR ➤ CPGE avec une Inscription parallèle à l'université 	<p>Autorisation d'inscription</p>
<p>Vous étiez inscrit en 2018-2019 et 2019-2020 dans</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ une université ou une école sous tutelle MESRI, ➤ un centre FLE : 	<p>certificats de scolarité 2018-2019 et 2019-2020 attestations d'inscription à un centre FLE 2018-2019 et 2019-2020</p>
<p>Vous êtes de nationalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ UE, EEE, Suisse, Andorre, Monaco, Québec) 	<p>Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) Pour les québécois : passeport + carte d'assurance maladie québécoise valides</p>
<p>Vous bénéficiez d'une :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bourse du Gouvernement Français (exonération totale : 0 €) ➤ Exonération d'ambassades 	<p>Attestation de bourse ou d'exonération</p>
<p>Vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Membre de la famille d'un citoyen de l'UE/EEE/Suisse ➤ Réfugié ou bénéficiaire d'une protection subsidiaire (ou son enfant mineur) 	<p>Titre de séjour portant la mention « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union/EEE/Suisse » ou « carte de séjour – directive 2004/38/CE »</p> <p>Titre de séjour portant la mention « réfugié » Pour les enfants de réfugiés ou titulaire de la protection subsidiaire : titre de séjour avec la mention + preuve de la filiation (extrait d'acte d'état civil ou livret de famille si besoin traduit par traducteur assermenté.</p>
<p>Vous séjournez durablement en France et :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vous êtes porteur d'une carte de résident de longue durée (ou son enfant) 	<p>« carte de résident de longue durée – UE » ou d'un « certificat de résidence algérien ».</p> <p>Pour les étudiants mineurs, soit descendant direct soit à charge d'un résident : carte de résident du parent ou du tuteur + preuve de rattachement de l'étudiant (extrait d'acte d'état civil, livret de famille pour un descendant direct, preuve du rattachement</p>

Votre situation	Pièces justificatives à fournir
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vous avez votre foyer fiscal propre ou vous êtes rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis plus de 2 ans 	<p>pour un mineur à charge).</p> <p>3 derniers avis d'imposition ou avis de situation déclarative à l'impôt (ADSIR) sur le revenu 2017, 2018 et 2019</p> <p>Si rattachement : les trois avis d'imposition ou ASDIR du foyer auquel il est rattaché (avec une adresse en France) + copie d'une déclaration des revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée doit être mentionnée</p>
<p>Vous vous inscrivez dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'une convention d'échange ➤ d' un programme international 	<p>Liste des étudiants concernés fournie par le service de scolarité</p>